

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DATE		NOMBRE DE MEMBRES			SUFFRAGES		
Séance	Convocation	Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Sans opinion
10 avril 2024	05 avril 2024	16	14	15	15	0	0

L’an deux mille vingt-quatre et le dix avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune.**

Présents : Mesdames BONNET Marie-Josée, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DELRIEU Nelly, LABAT Marie-Paule, MILESI Isabelle, SOURIGUERE Véronique et Messieurs BOUCHER Daniel, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, DUTOYA Raymond, GARBAY Jacques, NADALET Christian et RIEU Alain.

Excusé : Monsieur Patrick BIFFI.

Absent : Monsieur CANO Anthony.

Procuration : Monsieur BIFFI Patrick a donné procuration à Monsieur BREIL Roger.

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif 2024 Mairie.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BREIL Roger, Maire de la Commune de MASSEUBE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses	2.360.154,84
Recettes	2.358.440,04

Fonctionnement

Dépenses	2.119.648,55
Recettes	2.119.648,55

Pour rappel, total budget

Investissement :

Dépenses	2.547.149,04 (dont 186.994,20 de RAR)
Recettes	2.547.149,04 (dont 188.709,00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	2.119.648,55 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	2.119.648,55 (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Roger BREIL